

CALENDRIER ET GUIDE DU TRI

Année 2022

SUD ALSACE LARGUE

communauté de communes



Scannez le QR code ci-contre
pour télécharger le calendrier
de collecte **en format PDF**



COLLECTE DES RECYCLABLES

Bien vidés -
pas imbriqués -
pas besoin de
les laver



Les bouteilles en plastique

bouteilles de lait, d'eau, flacons de shampoing, lessive...



Les briques alimentaires et tous les papiers/ cartons



Les emballages métalliques

canettes, barquettes, conserves, aérosols...



Les emballages en plastique

sacs, pots, barquettes, films alimentaires...

à trier dans le

BAC JAUNE

le bac est encore vert dans certaines communes

À chaque commune son jour de collecte :



Les recyclables sont collectés chaque semaine :

MATIN : Lundi (vert) Mardi (rouge) Mercredi (bleu) Jeudi (orange) Vendredi (jaune)
APRÈS-MIDI : Lundi (vert) Mardi (rouge) Mercredi (bleu) Jeudi (orange) Vendredi (jaune)

Tous les jours fériés seront collectés

Pensez à sortir votre bac la veille

COLLECTE DES OMR

(Ordures Ménagères Résiduelles)



Les articles d'hygiène

masques, mouchoirs, essuie-tout, lingettes, couches, cotons-tiges...



Les petits objets

stylos, jouets cassés, brosses à dent, CD-ROMs...

Pensez à donner plutôt que de jeter les objets en bon état



Les déchets alimentaires

os, viandes, arrêtes de poisson, fromages...



Les ampoules, les verres à boire, la vaisselle, la faïence

Si ce n'est pas possible, mettez-les dans le bac orange

à jeter dans le

BAC ORANGE

À chaque commune son jour de collecte :



Privilégiez le compostage à domicile dès que c'est possible ! Des bacs pour la collecte sont présents dans certaines communes

Les OMR sont collectés le matin chaque quinzaine :

SEMAINE IMPAIRE : Lundi Mardi Mercredi Jeudi

SEMAINE PAIRE : Lundi Mardi Mercredi Jeudi

Tous les jours fériés seront collectés

Pensez à sortir votre bac la veille

VERRE, TEXTILES, VÉGÉTAUX



Le verre

bouteilles et bocaux
uniquement

Attention !

- ⊖ Sont interdits les ampoules, vitres, verres à boire, vaisselle, faïence...



Les textiles

vêtements, linge de
maison, chaussures

Attention !

- ⚠ Articles propres et secs dans des sacs, chaussures attachées par paire



Les végétaux*

branchages (jusqu'à 15 cm de
diamètre), tontes, feuilles...

Attention !

- ⊖ Sont interdits les souches, troncs, sacs en plastique, cendres, gravats...

*Ce service
est interdit aux
professionnels



Où les déposer ?

Pour connaître les emplacements des points de collecte sur le territoire :



Contactez le service
produits résiduels
au **03 89 88 38 39**



Consultez notre site internet
www.sudalsace-largue.fr
rubrique Points de collecte

Privilégiez le mulching et le broyage !

Mulcher sa pelouse permet d'enrichir le sol via la décomposition de l'herbe.

Broyer ses branchages permet de réaliser un couvert végétal pour l'ensemble de ses plantations. Il permet de **limiter les arrosages, d'éviter le désherbage** et le lessivage des sols et crée un lieu propice aux insectes utiles pour le jardin.

HUILES, PILES, GRAVATS

Jusqu'à l'ouverture du centre de valorisation



L'huile minérale*

huile de vidange des véhicules légers

Attention !

- Huile végétale, eau, chlore ou tout autre produit toxique interdits

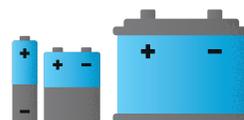


L'huile végétale*

huile alimentaire servant à la cuisson

Attention !

- ⚠ Ne surtout pas mélanger les huiles minérales avec les huiles végétales



Les piles & batteries

Attention !

- ⚠ Une seule pile bouton contamine 1m³ de terre. Ne les jetez pas dans la nature !



Les gravats*

briques, tuiles, aggro, béton, carrelage, pierres..

Attention !

- Sont interdits la terre végétale, l'argile, les plaques de plâtre, le béton cellulaire..



Où les déposer ?

Pour connaître les emplacements des points de collecte sur le territoire :

*Ce service est interdit aux professionnels



Contactez le service produits résiduels au **03 89 88 38 39**



Consultez notre site internet **www.sudalsace-largue.fr** rubrique Points de collecte



Où les déposer ?

- **Les batteries** : au centre technique de Retzwiller
- **Les piles** : en mairie ou dans les grandes surfaces



Où les déposer ?

Au site de Suez à Retzwiller, du lundi au vendredi de 8 h à 16 h



Veillez prendre rdv au **03 89 07 25 51** et chercher un « bon gravats » (valable 1 mois), dans la limite d'1,8 t /an

COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DES DEEE

Jusqu'à l'ouverture du centre de valorisation

Je dépose les encombrants :



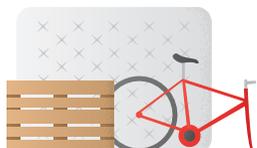
Les meubles et objets hors d'usage

chaises, canapés, tables, fenêtres, poussettes...



La literie et les surfaces

matelas, tapis, moquette, plâtre, polystyrène...



Les déchets métalliques

vélos, sommiers, ustensiles de cuisine, tuyauterie...

Ces services sont interdits aux professionnels. Merci de vous présenter aux Tris Mobiles avec un justificatif de domicile lors des ouvertures différenciées.

Attention !

- ⊖ DEEE, produits toxiques, pneus, gravats, recyclables et OMR sont **strictement interdits**.
- ⚠ Apport limité à 1 m³ / foyer / passage.
- ⊖ Fenêtres, éléments vitrés et plaques de plâtre **interdits** en porte-à-porte.



en Tri Mobile :

au site de Suez à Retzwiller

SECTEUR 1

Les samedis
29 janvier, 26
février, 12 mars,
9 avril, 14 mai

SECTEUR 2

Les samedis 29 janvier,
26 février, 26 mars, 30
avril, 28 mai



en porte-à-porte :

SECTEUR 3

Lundi 7 mars

SECTEUR 4

Mardi 8 mars

SECTEUR 5

Mercredi 9 mars

SECTEUR 6

Jeudi 10 mars



Où les déposer ?

Au site de Suez à Retzwiller le 19 février.
À Seppois-le-Bas à l'atelier technique rue de la Gare le 23 avril.

Les DEEE : appareils électriques



réfrigérateurs, mixeurs, téléphones portables, jouets électriques...

COLLECTE AU CENTRE DE VALORISATION

(Déchetterie intercommunale)

À compter de
son ouverture

Plan d'accès :



5 alvéoles

de stockage en bâtiment
pour le tri et le recyclage
des DEEE, toxiques, huiles,
pneus, huisseries...



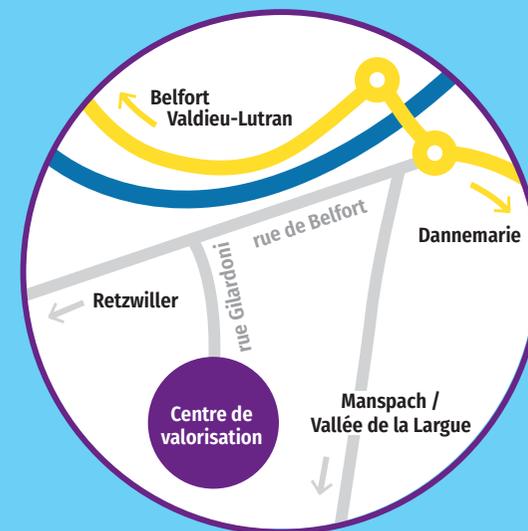
500 m²

de stockage au sol des
gravats et des branchages



15 bennes

pour le tri et le recyclage
du bois, de la ferraille, du
carton, des plaques de
plâtre, des literies...



Accès par badge pour l'ensemble des
foyers du territoire

Ouverture 5 jours par semaine

Ouvert aux professionnels
(accès par pont bascule)

+ d'infos et dates de distribution
des badges : 1^{er} semestre 2022

Gardons le contact !

Pour plus d'informations sur le tri et les services de collecte :



Contactez le service produits résiduels au **03 89 88 38 39**



Venez nous voir ! Rue Gilardoni - 68210 Retzwiller

lundi et mercredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

mardi : de 8 h 30 à 12 h et de 15 h à 17 h

jeudi : matin sur rendez-vous et de 13 h 30 à 17 h

vendredi : de 8 h 30 à 12 h



Consultez notre site internet www.sudalsace-largue.fr

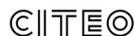
ou contactez-nous par mail information-collecte@sudalsace-largue.fr



Suivez vos consommations du bac pucé au quotidien via la plateforme Écocito sudalsace-largue.ecocito.com



En partenariat avec :



Part fixe

pour financer les collectes (recyclables, DEEE, encombrants, verre, déchets verts...), facturée au semestre en cours



Part variable

calculée sur la base des levées et des pesées de votre foyer



Part complémentaire

pour financer la collecte des biodéchets dans les communes concernées



Facturation

facturation semestrielle selon les modalités tarifaires en vigueur